

**Séance du 16 novembre 2022 à 20h.**  
**à l'Hôtel-de-Ville**

Sous la Présidence de Monsieur Eric Clot, l'ordre du jour est le suivant :

1. Appel d'entrée.
2. Assermentations.
3. Acceptation du procès-verbal de la séance du 10.10.2022.
4. Communications du Bureau.
5. Communications de la Municipalité.
6. Liste des prochains préavis.
7. Modification de la Commission de Gestion et vote.
8. Rapport de la commission de gestion 2022-2023 sur la tournée de montagne et vote.
9. Divers et propositions individuelles.
10. Appel de sortie.

---

Le Président propose de modifier le point 2 par démissions et assermentations.  
Personne ne s'y oppose.

**1. Appel d'entrée.**

Mme Myriam Deriaz, secrétaire du conseil, procède à l'appel d'entrée : 37 conseillères et conseillers sont présents et 6 absents. Il s'agit de Mme Patricia Chambettaz, Mme Carmen Conod, M. Jimmy Cuérel, M. Damien Mettraux, M. Louis Molnar et Mme Marie Poncet Schmid.

**2. Démissions et Assermentations.**

Monsieur le Président informe qu'il a reçu plusieurs lettres de démissions. En effet, Messieurs Benoît Perusset, Grégory Perusset et Jimmy Cuérel ont remis une lettre de démission avec effet immédiat. Monsieur le Président en donne lecture.

Monsieur Maxence Piot était le premier remplaçant, mais il ne pouvait pas s'engager cette année et a donc cédé sa place à Monsieur Jean Deriaz qui sera

assermenté lors de la séance du mois de décembre. Monsieur André Georges sera également assermenté en décembre en remplacement de Monsieur Grégory Perusset. La démission de Monsieur Jimmy Cuérel étant parvenue ce jour au Président, nous prendrons contact avec le dernier remplaçant dès que possible.

Monsieur le Président informe que Monsieur Benoît Perusset et Monsieur Jimmy Cuérel faisaient partie de la commission des finances. Le problème est que dans le statuts il est mentionné qu'il faut 5 membres, ce qui n'est plus le cas maintenant. Lors de l'élection de cette commission, nous avons également élu 2 membres suppléants à savoir Madame Andréa Mettraux et Monsieur Bruno Metalori donc Monsieur le Président propose que le conseil vote pour élire ces deux personnes comme membres de la commission des finances.

Il passe au vote. Madame Andréa Mettraux et Monsieur Bruno Métalori sont élus à la commission des finances avec une large majorité (1 avis contraire et 2 abstentions).

Monsieur le Président informe également que Monsieur Grégory Perusset était suppléant à la commission de gestion, ce qui pose moins de problème, il n'y aura simplement plus qu'un suppléant à la commission de gestion.

Pour finir, Monsieur le Président procède à l'assermentation de Monsieur Ephraïm Stern. Il rappelle qu'avant d'entrer en fonction comme conseiller, la personne doit prêter serment selon l'article 5 du règlement du Conseil communal et selon l'article 88 de la Loi sur les Communes Vaudoises.

Il procède donc à l'assermentation de Monsieur Ephraïm Stern en tant que conseiller communal.

### **3. Acceptation du procès-verbal de la séance du 10.10.2022.**

La lecture du procès-verbal n'est pas demandée et il est accepté à l'unanimité avec remerciements à son auteur Madame Myriam Deriaz.

### **4. Communications du Bureau.**

Monsieur le Président informe qu'une agape sera organisée à l'Auberge après la séance du 16 décembre 2022, mais il propose d'avancer la séance à 19h30 à la place de 20h00.

Après discussion, il est décidé d'avancer l'heure de la séance à 19h et non 19h30.

Il informe également que la Chancellerie Fédérale a informé qu'il n'y aurait pas de votations le 12 mars 2023 mais qu'il pourrait y avoir une votation cantonale à cette date.

#### **5. Communications de la Municipalité.**

Monsieur Julien Cuérel informe que les travaux de la rue du Clos avancent bien et suivent le planning. Il y a juste une surprise c'est que le mur qui longe la Baumine est tenu par la route et devra être refait.

Il informe également qu'il y aura une enquête complémentaire qui aura lieu d'ici quelques semaines pour la rue de la Tuilière et la rue du Clos qui vont être surélevées.

Le Président remercie Monsieur Cuérel.

#### **6. Liste des prochains préavis.**

Monsieur le Syndic informe que les préavis pour le budget et l'éclairage public ont été transmis ce jour et qu'un préavis concernant la réorganisation du parc véhicule sera déposé d'ici la fin de l'année.

Concernant ce dernier préavis, Monsieur le Président demande si le conseil veut nommer la commission ou si c'est le bureau qui s'en charge. Il est décidé que le bureau nommera la commission.

#### **7. Modification de la Commission de Gestion et vote.**

Monsieur le Président explique que Monsieur Steve Deriaz a demandé à passer suppléant à la commission de gestion et que Monsieur Steve Mettraux prenne sa place en tant que membre actif de la commission de gestion. Cette modification doit être approuvée par le Conseil, dès lors, Monsieur le Président passe au vote.

La nomination de Monsieur Steve Mettraux en tant que membre de la commission de gestion et de Monsieur Steve Deriaz en tant que suppléant à la commission de gestion est acceptée à une large majorité (2 avis contraires et 5 abstentions).

#### **8. Rapport de la commission de gestion 2022-2023 sur la tournée de montagne et vote.**

Monsieur Didier Schmid, Président de la commission, donne lecture du rapport.

Observation n° 1

La Cogest accepte la réponse.

Observation n° 2

La Cogest accepte la réponse.

Observation n° 3

La Cogest accepte la réponse.

Observation n° 4

La Cogest accepte la réponse.

Observation n° 5

La Cogest accepte la réponse.

Observation n° 6

La Cogest accepte la réponse.

Observation n° 7

La Cogest accepte la réponse.

Une discussion est ouverte sur l'ensemble par Monsieur Clot.

La parole n'est pas demandée. Monsieur Eric Clot, Président, soumet au vote les conclusions à savoir :

1. d'accepter le rapport tel que présenté en tenant compte des observations et remarques formulées par la Commission,
2. de donner décharge à la Municipalité pour sa gestion du patrimoine de montagne portant sur l'exercice 2022,
3. de donner décharge à la Commission de gestion pour cette partie de son mandat.

**Les conclusions sont acceptées à une large majorité (2 abstentions).**

Monsieur le Président ouvre une discussion sur l'ensemble. La parole n'est pas demandée.

## **9. Divers et propositions individuelles.**

Monsieur Luc Pillevuit fait remarquer qu'il n'y a maintenant plus de suppléants à la commission des finances et qu'il faudrait songer à en élire d'autres.

Le Président répond que non car selon les statuts la commission des finances n'a pas de suppléants.

Monsieur Julien Cuérel confirme qu'ils se sont aperçus que dans les statuts il n'y avait que 5 membres à la commission des finances et pas de suppléants donc il propose de déposer un préavis pour modifier ce point dans le règlement du conseil communal.

Monsieur Gérald Hürni n'est pas forcément favorable à un préavis pour modifier ce point concernant la commission des finances. En effet, il sait d'expérience qu'il faut un suivi lorsqu'on est dans cette commission et si on élit des suppléants ils ne viendront que 1 fois par-ci par-là et ça n'apporte pas grand chose alors que si on élit un membre fixe il sera présent presque à toutes les séances.

Madame Brigitte Lattion elle est pour le fait d'élire 2 suppléants et est favorable au dépôt du préavis.

Monsieur Claude Deriaz demande s'il y a un suivi par rapport à la déchetterie et les discussions lors de la dernière séance. Est-ce qu'il y a quelque chose de prévu ce soir ?

Madame Fabienne Liechti répond qu'elle a passé l'après-midi à la STRID et elle informe que la majorité des communes comme Champagne par exemple ne récoltent plus les déchets spéciaux.

Monsieur Claude Deriaz répond qu'à Champagne c'est une déchetterie libre mais que par exemple à Valeyres, ils collectent les déchets spéciaux. Il aimerait bien que Baulmes en fasse autant.

Madame Céline Buache dit qu'à la dernière séance Madame Fabienne Liechti avait proposé de faire une petite présentation lors de la séance d'aujourd'hui pour donner plus d'informations. Elle s'attendait donc à ce que Madame Liechti prenne la parole à ce sujet.

Madame Fabienne Liechti répond qu'elle pensait avoir répondu aux questions lors de la dernière séance. Cependant, elle donne lecture d'une lettre reçue de la STRID préconisant de ramener ces déchets spéciaux dans les commerces. Elle précise que ce n'est pas pour embêter qu'ils ont pris la décision de ne plus récolter ces déchets mais par ce que ça demande des infrastructures spéciales et la formation des employés qui coûte Fr. 13'000.00 par personne. Il y a également un forfait de Fr. 1'200.00 par année peu importe la solution choisie et le transport coûte Fr. 12'500.00 par année. La Municipalité trouve donc que cela coûte trop cher pour si peu de déchets.

Monsieur Alain Courvoisier demande si les déchets spéciaux peuvent être dissociés ou pas ? Par exemple, les détergents ne seraient plus récupérés mais les piles et les ampoules pourraient l'être.

Madame Fabienne Liechti répond qu'ils ont en effet décidé de garder les huiles qui sont aussi considérées comme déchets spéciaux. Pour les ampoules ça serait aussi faisable mais par contre les piles, on ne pourrait prendre que les alcalines et pas celles au lithium donc c'est compliqué de faire la différence.

Madame Annette Donnier demande si on ne pourrait pas adapter la taxe mise en place afin de donner les moyens de faire les modifications nécessaires pour garder ce service.

Monsieur Luc Pillevuit revient sur le sujet du préavis pour la commission des finances et précise qu'il est pour la modification des statuts car il y a parfois des délais légaux à respecter et si on doit réélire quelqu'un cela peut poser problème.

Monsieur Julien Cuérel répond qu'il propose de déposer un préavis pour décider de modifier ce point des statuts et que suite au rapport les conseillers voteront mais que le débat ne doit pas se faire ce soir.

Monsieur Domenico Giannini informe qu'à l'AIVB, il y a des suppléants mais qu'ils peuvent assister à chaque séance ce qui permet d'être au courant de l'évolution. Il propose d'agir de la même façon pour la commission des finances.

Monsieur Claude Deriaz informe qu'actuellement avec d'autres agriculteurs ils sont en train d'étudier des offres pour des panneaux photovoltaïques à mettre sur les toits. Les projets sont vraiment intéressants et il conseille donc à la Municipalité de se renseigner pour les bâtiments communaux.

Monsieur Julien Cuérel répond qu'il y a déjà des panneaux sur le hangar et le bâtiment de la voirie et qu'une étude a été faite pour les bâtiments du bas du village en collaboration avec la CABB et cette étude a été relancée et est en cours.

Monsieur Patrick Mettraux demande à la commission pour l'éclairage public de se réunir après la séance.

Madame Annette Donnier demande si un tout-ménage est prévu en novembre. En effet, les dernières informations concernant les travaux de la rue du Clos n'ont pas été annoncées et pourraient l'être par le biais de ce tout-ménage.

Monsieur Steve Deriaz prend la parole pour faire remarquer au Bureau que quand il y a une modification de l'ordre du jour, celui-ci doit être voté, ce qui n'a pas été le cas ce soir. Et il se demande également pourquoi il n'y a pas d'huissier dans la salle.

Monsieur Eric Clot lui répond qu'avec toutes les modifications qu'il y a eu pour cette assemblée dues aux démissions de dernière minute, il a fait de son mieux et selon ce qui lui paraît le plus juste. Et pour l'huissier il répond qu'effectivement il y a eu une erreur.

Monsieur Steve Deriaz précise qu'il voulait juste faire remarquer que la modification de l'ordre du jour n'avait pas été votée en début de séance et que c'est ça qui était faux.

Monsieur Eric Clot répond qu'il a demandé si tout le monde était d'accord avec la modification. Si quelqu'un ne l'était pas, il aurait pu le dire à ce moment-là.

La parole n'est plus demandée, le Président clôt la discussion.

Il rappelle que la prochaine séance aura lieu le vendredi 16 décembre 2022 à 19h00.

**10. Appel de sortie**

La secrétaire du conseil procède à l'appel de sortie. 37 conseillères et conseillers sont présents et 6 absents.

Monsieur le Président lève la séance à 21h00.

Le Président :

La Secrétaire :

Eric Clot

Myriam Deriaz